MJC Centre social Jacques Prévert Dieuze

Pourquoi un centre social ?

Un centre social est un équipement de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle. C'est un espace d'initiatives porté par des habitants associés, appuyés par des professionnels.

Il a pour finalité de permettre aux habitants d'exercer leur citoyenneté, de développer des liens sociaux et de renforcer la solidarité. Les centres sociaux sont des espaces ouverts à tous, favorisant les rencontres, les échanges et les projets collectifs.

Un centre social a pour missions principales :

- **Accueillir et écouter :** Offrir un espace de rencontre et d'échange où chaque personne se sente accueillie et écoutée.
- **Favoriser la participation :** Encourager les habitants à s'impliquer dans la vie de leur quartier ou de leur commune.
- **Soutenir les familles :** Proposer des activités et des services qui répondent aux besoins des familles, des enfants aux seniors.
- **Promouvoir la solidarité :** Mettre en place des actions de solidarité pour aider les personnes en difficulté.
- **Développer des projets :** Initier et accompagner des projets collectifs favorisant le vivre ensemble et la cohésion sociale.

Les centres sociaux jouent un rôle essentiel dans l'animation de la vie sociale et le soutien des populations.

Leur action de proximité permet de répondre aux besoins des habitants, de favoriser l'inclusion sociale et de renforcer les liens de solidarité. Ils sont des acteurs incontournables du développement local et de la cohésion sociale.

Pourquoi un renouvellement tous les quatre ans ?
Pourquoi un diagnostic de territoire ?

Notre agrément Centre Social nous est accordé par la Caisse d'Allocations Familiales pour quatre ans.

En quatre ans, le paysage social, culturel, économique de notre territoire change, les besoins évoluent : un diagnostic approfondi – auprès des habitants, auprès des décideurs, auprès des acteurs associatifs, économiques, éducatifs, culturels… – est nécessaire pour prendre la mesure de ces changements.

Après quatre ans, et plus souvent si nécessaire, il nous faut aussi faire un bilan des actions menées afin d'y apporter les ajustements nécessaires, et rester toujours au plus près des attentes.

Cette année 2025, notre agrément touche à sa fin. C'est pourquoi la MJC Centre Social Jacques PRÉVERT réalise un diagnostic de territoire, à partir duquel sera réécrit notre Projet Social, réécriture nécessaire à l'obtention de l'agrément délivré par la CAF.

Le diagnostic de territoire est une étape cruciale pour identifier les besoins, les ressources et les dynamiques sociales au sein d'une communauté. Il permet de guider l'action du Centre social et de favoriser une meilleure adéquation entre les services offerts et les attentes des habitants.